# **CATHII INFO**



#### COMITÉ D'ACTION CONTRE LA TRAITE HUMAINE INTERNE ET INTERNATIONALE

Octobre 2021

Voici quelques nouvelles sur les activités qui mobilisent le CATHII et quelques réflexions partagées avec vous en ce début d'année déjà bien amorcée.

## Déménagement du CATHII

Après de longues recherches, le CATHII a enfin déménagé dans un nouveau local en mai dernier. C'est un local chaleureux et confortable, abritant le CATHII, mais aussi la Coalition québécoise contre la traite des personnes. Le Conseil d'administration a tenu une première rencontre dans le nouveau local et a pu constater de visu que nos installations sont tout à fait adéquates. Une date pour une activité porte ouverte vous sera communiquée dès que les conditions sanitaires le permettront.

# Demande d'enregistrement auprès de l'ARC

Une démarche auprès de l'Agence du revenu du Canada est en cours, pour que le CATHII soit reconnu comme organisme de charité. Nous en avons profité pour préciser le libellé de notre mission et de nos volets d'intervention. Une Assemblée générale spéciale des membres a permis d'adopter ce nouveau libellé, qui sera prochainement intégré sur notre site internet.

Mine de rien, cette démarche auprès de l'ARC demande temps et énergie. Nous souhaitons pouvoir la compléter au cours de l'automne.



France Laforge et Nelson Tardif, nouveau local, 11 mai 2021



#### Plaidoyer principal du CATHII

En juin dernier, une lettre a été adressée à nos élus provinciaux, leur rappelant l'importance de la lutte contre la traite des personnes et la nécessité de se doter d'un plan provincial couvrant toutes les formes de traite : exploitation sexuelle, travail forcé, mariage forcé, etc.

Le plaidoyer autour d'un plan d'action provincial se poursuit à l'automne. Une campagne de signatures de lettres aura lieu ces semaines-ci, apportant des précisions sur des éléments essentiels à intégrer à ce plan d'action : focus prioritaire sur les populations les plus vulnérables, financement à la mission des organismes intervenant auprès des personnes victimes ou survivantes, sensibilisation de toute la population à la réalité de la traite des personnes ici au Québec, offrir de l'assistance et des ressources aux personnes subissant ou ayant subi des situations de traite. Ces essentiels sont issus d'une réflexion collective menée par les membres du CATHII.

D'autres actions auprès des élus et des parlementaires suivront.

#### Recherche du CATHII



Depuis janvier, le CATHII a amorcé une **Recherche participative sur l'autonomisation et la réintégration des victimes** de traite des personnes.

La revue de littérature étant maintenant complétée, la chercheure principale, Renaude Grégoire, pourra solliciter des organismes communautaires en vue d'échanger avec eux sur les bonnes pratiques « d'empowerment » qu'ils expérimentent, de même que sur les défis et enjeux rencontrées dans le parcours des survivantes.

## Formation à l'Université d'Ottawa - 5 octobre 2021

Le 5 octobre dernier, le CATHII a offert une formation sur la traite humaine à l'Université d'Ottawa dans un cours intitulé : Race, colonisation et décolonisation. La séance portait sur l'esclavage moderne.

La formation s'est poursuivie par un riche échange sur les réflexions et questionnements des étudiantes (uniquement des femmes!), en particulier sur les relations homme-femme et la nécessité de trouver des manières à même de construire des relations plus égalitaires.

#### Journée d'étude sur le Travail migrant avec le CJF

La coordonnatrice a participé en juin dernier à une Journée d'études sur le travail migrant organisée par le Centre Justice et foi, ayant en définitive apporté des éléments d'éclairage sur la vision portée par le Canada et le Québec sur les migrants, à travers les programmes destinés aux travailleurs migrants temporaires.

Quelques faits à connaître et éléments de réflexion mis de l'avant à cette journée d'étude et dans le recueil de textes paru par le Centre Justice et Foi \*:

- Les programmes destinés aux travailleurs étrangers temporaires, au Québec et au Canada, sont nombreux, s'étant multipliés ces dernières années. Les critères de sélection des travailleurs sont de plus en plus spécifiques, cherchant à répondre aux besoins des entreprises, tant pour les travailleurs « spécialisés » que pour les emplois peu qualifiés.
- Ces programmes cherchent à combler le manque de main d'œuvre et ainsi contribuer à la relance économique. Ils sont conçus pour accueillir une main d'œuvre temporaire, flexible, utilisable au besoin et renouvelable, selon une logique utilitariste et néolibérale. Dans cette optique, le travailleur migrant participant à ces programmes sera accueilli lui-même de manière temporaire, reçu ici surtout pour sa force de travail et utilisé comme tel.
- Si certains des emplois annoncés offrent de bonnes conditions de travail, bon nombre d'entre eux conduisent à la précarité et sont loin de remplir les promesses des agences de recrutement des travailleurs étrangers temporaires: bon emploi, bonnes conditions, voie d'accès vers la résidence permanente et ultimement vers la citoyenneté.
- Le permis de travail fermé, donnant accès à un seul employeur, est délivré dans plusieurs de ces programmes. En cas d'abus ou d'exploitation de la part de l'employeur, le travailleur ne peut pas quitter son emploi de lui-même et se tourner vers un autre employeur. Dans de tels cas, l'option qui s'offre au travailleur pour faire cesser les situations d'abus est de les dénoncer, auquel cas, il fait face à plusieurs risques : congédiement, représailles, perte du permis de travail, rapatriement, faire partie d'une « liste noire » et ne plus pouvoir être réembauché dans l'avenir.

Une entente conclue récemment avec le gouvernement fédéral permettra aux entreprises québécoises de doubler leur nombre de travailleurs immigrants temporaires, passant de 10% à 20%. Le CATHII voit dans cette situation l'importance de faire en sorte que le gouvernement accorde aux travailleuses et travailleurs étrangers temporaires un permis de travail ouvert, comme outil de prévention et de protection face à des abus éventuels, un droit par ailleurs accordé à l'ensemble des travailleuses et travailleurs du Québec.

France Laforge, coordonnatrice du CATHII

 $f^*$  Gestion du travail migrant en régime néolibéral , disponible  ${\sf au:cjf.qc.ca}$